



LETTRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Montreal, le 21/12/2018

Monsieur le directeur général,

Vous avez choisi aujourd'hui de reconvoquer le Comité Technique de Réseau consacré aux suppressions d'emploi. La CGT Finances Publiques a fait le choix de ne pas y participer. Non parce qu'elle refuse le dialogue, non parce qu'elle refuse la négociation... mais simplement parce que ce Comité Technique sera une nouvelle fois la chambre d'enregistrement de décisions qui vont à l'encontre de l'intérêt du service public, de l'intérêt de nos collègues des finances publiques.

2 150 emplois seront supprimés en 2019 à la DGFiP, s'ajoutant aux 40 000 suppressions depuis vingt ans dans les sphères fiscale, comptable et foncière. À notre connaissance, nous sommes la seule administration qui subisse un tel traitement. C'est un triste record dont les agents et les usagers se seraient bien passés.

Est-ce à dire que dans l'esprit de nos dirigeants nombre de missions et de collègues ne sont pas utiles ? Comment expliquer autrement cet acharnement contre la DGFiP ?

Plusieurs ministres nous ont dit : « Ne vous inquiétez pas, la DGFiP est au cœur de la République ». Mais à la CGT Finances Publiques, nous n'avons jamais rencontré de ministre qui explique que, pour aller mieux, il faut affaiblir un cœur.

Pourtant, c'est le cœur qui est fait année après année par les gouvernements successifs : celui d'affaiblir le cœur de la République. Dans cette période où la demande citoyenne d'égalité et de justice fiscale se fait entendre, on ne peut comprendre ces choix.

2150 emplois supprimés quand notre administration doit faire face à la mise en place du prélèvement à la source, quand elle a besoin d'être encore plus efficace en matière de contrôle fiscal et de contrôle de la dépense publique, c'est intolérable !

Cela signifie que les restructurations vont se multiplier, que le service public va être davantage désorganisé, soumis à la seule règle de l'austérité. Comment vont être financés les derniers annonces du président et du gouvernement dans le cadre d'une politique de baisse généralisée des recettes de l'État ? Ils seraient bien inspirés de supprimer le CICE, même transformé en baisse de « charges », et de remettre l'ISF en place...

2150 suppressions d'emploi, cela signifie des difficultés supplémentaires pour réaliser les missions, des charges de travail qui s'alourdissent, des conditions de travail toujours plus dégradées, des risques psycho-sociaux aggravés. Allez vous pousser les agents jusqu'au burnout ?

La diminution des moyens touche à l'absurde. Pour exemple : 2 connexions informatiques pour CONSULT-PAS par SIP alors que cette application permet justement de voir ce qui se passe sur un prélèvement à la source ! Mais plus rien ne nous surprend dans notre administration. On change même les termes, mais pour poursuivre les mêmes politiques... désormais on ne parlera plus de restructurations, mais de géographie revêtée. Pour la CGT ce n'est pas plus admissible.



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES - Case 400 - 267 rue de Paris - 95114 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr | cgtfinancespubliques@medef.fr | financespubliques@dgfip.cgt.fr | 01 55 42 86 86 | 01 48 70 71 63
Suivez nous sur Facebook ou Twitter : [cgtfinpub](https://www.facebook.com/cgtfinancespubliques) (Syndicat National cgt finances publiques) | [cgt_finpub](https://twitter.com/cgt_finpub) (CGT Finances Publiques)

Lettre au DG - Boycott CTR du 21 décembre

La CGT Finances Publiques demande donc que la prime de 1 000 euros soit appliquée à la DGFiP.

Ce vendredi 21 décembre se tenait le Comité Technique de Réseau consacré aux suppressions d'emploi. La CGT Finances Publiques a fait le choix de ne pas y participer. Non parce qu'elle refuse le dialogue, non parce qu'elle refuse la négociation... mais simplement parce que ce Comité Technique sera une nouvelle fois la chambre d'enregistrement de décisions qui vont à l'encontre de l'intérêt du service public, de l'intérêt de nos collègues des finances publiques.

2 150 emplois seront supprimés en 2019 à la DGFiP, s'ajoutant aux 40 000 suppressions depuis vingt ans dans les sphères fiscale, comptable et foncière. À notre connaissance, nous sommes la seule

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

administration qui subit un tel traitement. C'est un triste record dont les agents et les usagers se seraient bien passé.

Est-ce à dire que dans l'esprit de nos dirigeants nombre de missions et de collègues ne sont pas utiles ? Comment expliquer autrement cet acharnement contre la DGFIP ?

../..

Nous avons bien écouté le président de la République et le premier ministre annonçant une « prime de fin d'année » jusqu'à 1 000 euros pour les salariés qui gagnent moins de trois fois le SMIC. Puis d'annoncer des augmentations indemnitaires pour les fonctionnaires de la police nationale. Pourquoi les agents des Finances publiques devraient-ils, une fois de plus, être des laissés pour compte ?

La CGT Finances Publiques demande donc que la prime de 1 000 euros soit appliquée à la DGFIP. La CGT rappelle l'urgence d'une revalorisation des régimes indemnitaires et de la valeur du point d'indice.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2018_12_21_lettre_au_dg.pdf](#) (773.18 Ko)

Public: [CTR](#)

[Infos / actions](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
